

**Le Dimanche**  
Roubaix-Tourcoing

Habitués  
— Abonnés —

Dix pages d'actualité  
de valeur  
— et deux illustrations —  
— et deux illustrations —

20 ans de succès sans interruption

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....

Nord et limitrophes.....	6 mois, 22.00	1 an, 40.00	1 an, 70.00
Autres départements.....	6 mois, 25.00	1 an, 45.00	1 an, 75.00
Belgique.....	6 mois, 28.00	1 an, 50.00	1 an, 80.00
Union Postale: Tarif A.....	6 mois, 30.00	1 an, 55.00	1 an, 85.00
Union Postale: Tarif B.....	6 mois, 32.00	1 an, 60.00	1 an, 90.00

REDACTION.....

ANNONCES.....

ROUBAIX	30 à 71, Grande-Rue, Tél. 237.52, 237.53, 237.54
TOURCOING	32, rue Carnot, Tél. 57
LILLE	3, rue Faidherbe, Tél. 238.51
BOULOGNE	13, boulevard des Flandres, Tél. Louvre 09.62
MONTREUIL	103, rue de la Station, Tél. 544

**Pharmacie du Progrès**

103, Grande-Rue, 103  
— ROUBAIX —

Pharmacie  
— Roubaix —

Il existe pas de...  
TOUS LES PRODUITS  
GÉNÉRALISÉS

Dumont, Brion, F...  
Fot, Ramier, Bl...  
—

## BILLET PARISIEN

### Le cas de M. Blanchard

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 15 MARS (Midi).

A la commission d'enquête Stavisky, le fait vraiment saillant de la journée a été la déposition de M. Blanchard, directeur des services agricoles de Seine-et-Oise, qui était prêt de s'expliquer sur ses rapports avec Stavisky. Ce singulier fonctionnaire a été convaincu d'avoir rendu au fameux escroc des services intéressés. L'enquête menée par M. Queuille, ministre de l'Agriculture, avait établi l'acte caractéristique de collusion accompli par ce serviteur infidèle de l'Etat.

Une décision a été prise contre lui: il a été suspendu de ses fonctions comme levait été, la veille, M. Xavier Guichard. Cette fois la sanction paraît à peine suffisante et l'inculpation prochaine de ce mauvais fonctionnaire, dont le bruit courait dans la soirée, serait une mesure apparemment des plus justifiées.

Devant la Commission d'enquête, M. Blanchard a en effet affirmé un cynisme qui ne le désigne pas à l'indulgence de la justice. Ne pouvant nier — parce qu'il était pris — en quelque sorte, la main dans le sac — il a déclaré que la morale d'après-guerre ne devait plus être la morale de jadis. Cet homme moderne et pratique a tenu les propos d'un parfait fripon: il a fait courir une sorte de frisson parmi son auditoire, pourtant habitué déjà à entendre bien des choses surprenantes.

Somma toute, ce Blanchard a ramené le débat sur son véritable terrain. Les autorisations de jeux dont a bénéficié Stavisky ont trop longtemps occupé la Commission qui a fait qu'elle effleurait la tâche essentielle qui lui incombe. Les responsabilités qu'elle doit mettre au jour ont été encourues par des parlementaires dans les affaires connexes des bons de Bayonne et des bons hongrois; il est bon qu'on en arrive à l'examen de ces louches combinaisons. Blanchard est le type même de ces intermédiaires véreux qui attirent les ministres dans les pièges au profit de Stavisky et de sa bande.

Politiciens sans scrupules, fonctionnaires tarés, hommes d'affaires interlopes, ce sont ces sortes de gens qui s'en prennent au scandale l'importance que l'on veut.

## LA SITUATION DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS DU NORD

### M. GEORGES PETIT DONNE SA DÉMISSION DE SES FONCTIONS DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Nous avons publié récemment un résumé impartial des critiques très sévères formulées dans le rapport du ministre du Travail sur le fonctionnement des services de l'Union départementale des Sociétés de secours mutuels du Nord, dont M. Georges Petit était le directeur général.

Dans ce rapport, transmis au président de l'Union, M. Degout, par l'intermédiaire de la Préfecture du Nord, M. Marquet, ministre du Travail, mettait en demeure le Conseil d'administration de l'Union de se réunir dans un délai de quinze jours et de lui apporter des réponses aux différents points que les enquêteurs avaient relevés, tant en ce qui concerne la situation personnelle de M. Georges Petit et des délégués jugés abusifs, qu'en ce qui regarde les services de la Mutualité, ceux des Assurances sociales et des Habitations à bon marché entre lesquels existait une interénération que le ministre estimait illicite et susceptible de gêner l'Etat à des retranchements d'ans même à une autre.

Pour se conformer aux instructions de l'administration supérieure, le Conseil d'administration avait été convoqué pour hier jeudi, dans l'Hôtel de la Mutualité, boulevard Vauban.

La réunion, coupée par un déjeuner rapide, a commencé dans la matinée et c'est prolongée toute la journée.

Dès le début, un évènement, d'ailleurs attendu et annoncé presque officiellement depuis la veille, s'est produit: M. Georges Petit a donné sa démission de directeur général de l'Union départementale et a renoué un bénéfice du bail qui lui avait été commenté dans le local du boulevard Vauban, bail contre lequel le rapport ministériel s'était vivement élevé, déclarant que le prix fixé n'était pas en rapport avec l'importance du logement mis à sa disposition et les dépenses considérables que l'aménagement de locaux avait exigées.

C'est dans ces conditions que s'est ouverte la réunion de l'Union départementale, sous la présidence de M. Victor Degout — «Dégout» président — et en l'absence de M. Georges Petit.

La première partie de la séance du matin ayant été consacrée aux affaires courantes, est terminée à la fin que le président a donné lecture de la lettre de démission du directeur général.

**LA LETTRE DE M. PETIT**

Cette lettre de démission est ainsi conçue:

Monsieur le Président, mes chers amis, Lorsque le 5 décembre 1931, un certain nombre d'entre vous régulièrement inscrits au rôle de la Commission d'administration, êtes venus pour me faire connaître les sollicitations de l'Union départementale de démissionner de la direction matérielle — tout au moins pendant un certain temps — de l'Union départementale, après avoir remerciés, je vous ai demandé à réfléchir.

Mes réflexions ont duré plusieurs m. l.

## Les négociations franco-britanniques de Londres



MM. LAMOUREUX et CORBIN, représentants de la France, photographiés à leur sortie du « Board of Trade » (Photo Keytons).

Londres, 15 mars. — L'ouverture des négociations commerciales franco-britanniques de samedi pour ainsi dire par des commentaires dans la Presse londonienne. Seul le Morning Post fait au sujet de ces négociations les réflexions suivantes:

« La délégation française aurait pour instructions de négocier strictement sur la base de la réciprocité ou la Chambre des députés a adoptée comme principe de la politique commerciale française.

« Un pays dont les importations ont été supérieures aux exportations peut-il en fait, appliquer un tel principe? »

« C'est là un autre problème.

« En tout cas, une certaine simplicité dans son interprétation semblerait désirable et l'on espère, à Londres, que M. Lamoureux n'insistera pas trop sur sa conception théorique du commerce franco-britannique et qu'il se rendra compte qu'il est de l'intérêt du commerce des deux pays de ne pas chercher à changer de façon excessive les conditions existant actuellement.

« Enfin, il est vraisemblable que le problème de la stabilisation monétaire sera l'une des questions les plus épineuses qui seront soulevées au cours des négociations. »

## Le Congrès... des vedettes s'amuse

Minuit... Tout dort dans la grande salle, si fébrile pendant la journée, où se fait le dépouillement du concours du « Journal de Roubaix ».

Prisonniers dans leurs enveloppes, les trente vedettes rêvent...

Chose curieuse, elles font toutes le même rêve. Chacune se croit l'élu...

Tout à coup, on perçoit un léger mouvement. Une lampe électrique de poche s'allume et, à sa lueur, apparaît un fantôme, une « Femme en blanc » qui dit, avec un petit rire sec:

— Quel Ce serait très beau d'être l'élu, mais je ne sais ce que j'ai... Je ne peux plus dormir.

— Moi non plus, répond une voix rauquée d'un amusant accent doublon. Tiens c'est Gaby. Oh! voulez-vous? Réveillons les camarades et nous organisons quelque chose pour prendre patience.

Gaby Morlay. — « Le Congrès... des vedettes s'amuse », chère Lilian.

MARIE BELL, qui a entendu. — Pourquoi pas, puisque à la nuit est à nous? »

Gloria Swanson, qui semble en proie à un cauchemar. — Oh! c'est Madame Récamier... Je veux dire Marie Bell. Elle est si belle que les petits ramoneurs se retournent sur elle dans la rue... Il est vrai que tous les concurrents ne sont pas ramoneurs... All right!

Au bruit, toutes les autres vedettes s'éveillent, une à une, et naturellement, se refont une beauté.

Sans attendre, Clara Bow se livre à des acrobaties qui dérident la charmante compagnie. On passe la ballé à la toute gracieuse Kate de Nagy qui se met à chanter:

Une nuit à Monte-Carlo,  
Mais tout sous ce divin feulement...  
Mais Jeanne Hebling, très en beauté, assure qu'elle préfère les « Nuits d'Espagne ».

« A vous, Jeanette, dit-on.

Jeanette Mac Donald commence:

Je voudrais vivre  
Une heure près de toi...  
CHEUR DES VEDETTES. — Elle est vraiment jolie, Jeanette. Elle aura sûrement des voix...  
Et Blanche Montel, très séduisante, fredonne:

Je veux, je veux  
Qu'elle ait de jolis cheveux...  
CHEUR DES VEDETTES. — Elegance, finesse, physionomie spirituelle...  
ANNABELLA apparaît en Japonaise, mais toujours gentille, et s'écrie:

— Dépechez-vous de riva un peu, car ce sera bientôt « La Bataille » pour la première place...  
RENÉE DEVILLERS, avec un malicieuse sourire. — Oh! chères amies, une idée: si nous jugeons nous-mêmes?

CHEUR DES VEDETTES. — Oh! oui... Marie Glory, à « Dactylo » jolies, prend une feuille de papier et « taper » notre liste. Charmante, la « Dactylo » s'exécute et

on lui dit aimablement de s'inscrire parmi les premières.

MARIE GLORY. — Alors, mesdames, qui sera reine?

Aussitôt, le Congrès des vedettes se divise en deux groupes, l'un acclamant Sury Vernon, l'autre Marcella Chantal.

Marcella Chantal, qui porte avec une souveraine distinction à La collier de la reine», paraît plus royalement belle que jamais.

Les grands yeux splendides de Suzy Vernon s'embuent d'un sourire ému qui la rend plus jolie, plus gracieuse encore.

CHEUR DES VEDETTES. — Le 9 on te lit... Le 11 ou le 9...  
Mais, voilà à une petite femme dans le train, Meg Lamonnier en personne, qui doit avoir bien des partisans.

« Marlène Dietrich, en impératrice Catherine de Russie », Greta Garbo, en « Danseuse rouge », s'avancent bras dessus bras dessous.

— Echecl! laisse tomber à côté d'elle une voix impérieuse.

Et la cigarette aux doigts, une magnifique statue vivante — Brigitte Helm — se présente devant le jury.

CHEUR DES VEDETTES. — Antina!...  
La discussion est confuse autour des noms d'Elvire Popesco, de Danièle Parola, Simone Gerden, Jeanne Botel, Jacqueline Francell.

ALICE FIELD pense tout haut que « Monsieur le Duc » lui a fait la cour et qu'un éminent professeur a voté pour elle...  
QUELQUES VEDETTES. — « Cette vieille canaille!... »  
Alice Field s'esprit de rire la première de la plaisanterie.

On se montre Joan Harlow, la plus belle blonde d'Hollywood.

— Oui, mais Hollywood et Roubaix-Tourcoing, cela fait deux, ma petite, dit l'une de ces dames.

— Et puis, assez joué au jury... Si l'on dansait maintenant? proposent Simone Heiland et Huguette Duflou, celle-ci laisse d'attendre à l'homme à l'hispano.

Florette est tout de suite prête.

— Attention! Pas de « cancan » ici! dit Joan Crawford.

LILIAN HARVEY fredonne:

Quand je danse avec toi...  
Et toutes, se tenant par la main, viennent former la ronde autour de Madeline Renaud, qui serait, sans doute, la première par le talent, et chantent en son honneur: Jean de la Lu... Jean de la Lu...  
A ce moment, de brusques sifflements de téléphone retentissent. Le jury a lui. Les opérations de dépouillement du concours vont reprendre. En grande hâte, la gracieuse troupe des vedettes rejoint ses enveloppes et, comme le téléphone lance toujours son appel, l'on entend l'aimable Danièle Parola murmurer comme dans un rêve:

— « F.F. ne répond plus... »

## LE PROCHAIN CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 15 mars. — Les ministres se réuniront en Conseil, samedi matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun, président de la République.

## LA LOTERIE NATIONALE

Le tirage de la neuvième tranche de la Loterie nationale aura lieu le 10 avril. Le tirage de la dixième tranche le 24 avril.

On sait que le tirage de la huitième tranche est fixé au 20 mars.

## LA RONDE CYCLISTE DES SIX JOURS



LE CASSE-CROUTE DES COUREURS (Photo N.Y.T.)



CHAMPIONNAT, qui avec Brocard, a gagné les Six Jours de New-York, a mal commencé le début de la journée et s'est abandonné les Six Jours de Paris vendredi en

## LE PREMIER EMPEREUR DE MANDCHOURIE



UN RÉCENT PORTRAIT OFFICIEL DE HENRI PU-YI, LE PREMIER EMPEREUR DE MANDCHOURIE

## Une formidable explosion dans le port de Libertad

250 morts  
Un millier de blessés

Sau-Salvador, 15 mars. — Une explosion s'est produite jeudi matin, dans le port de Libertad.

Un violent incendie provoqué par cette explosion, a complètement détruit l'Hôtel de Ville, une église et trois autres édifices.

Il continue à s'étendre dans toute la ville, qui risque d'être entièrement anéantie, eu égard des efforts déployés pour enrayer le sinistre.

Le bilan de l'explosion se monte jusqu'à présent à plus de 250 tués et à un millier environ de blessés.

## Le Souverain-Pontife a reçu des pèlerins du diocèse d'Arras

Cité du Vatican, 15 mars. — Notre Saint-Père le Pape a reçu, dans la salle du Consistoire, une centaine de pèlerins du diocèse d'Arras conduits par Mgr Dutoit, évêque d'Arras et par le vicaire général du diocèse, M. l'abbé Maréchal.

## Objet d'observations de M. le Préfet, auxquelles l'Union a déjà répondu.

Objet d'observations de M. le Préfet, auxquelles l'Union a déjà répondu. Ce sont ces propres réponses que nous avons analysées sommairement et classées.

La lettre du ministre du Travail reprend d'ailleurs les observations de M. le Préfet et il va lieu de présumer que les mêmes arguments seront développés devant lui; quant aux observations personnelles du ministre, elles ont fait l'objet de réponses sur lesquelles aucune indication ne nous est parvenue.

Quoi qu'il en soit, le ministre du Travail a présenté vingt-trois observations de fait ou de droit. Les explications que le Conseil de l'Union a arrêtées hier lui seront transmises avec l'avis de M. le Préfet. Il appartiendra au ministre d'apprécier les arguments et, suivant les propres termes de sa lettre, de faire connaître ses décisions quant aux mesures qui lui paraîtront devoir s'imposer, tant à l'égard de l'Union elle-même que de ses directeurs.

## LETTRE DE BRUXELLES

### Un sénateur ancien ministre a reçu des chèques de Stavisky

(De notre correspondant particulier)

BRUXELLES, 15 MARS 1934.

On a déjà mis en avant le nom de M. Robert Petitjean, sénateur libéral — en France: radical — de Bruxelles, ancien ministre de l'Instruction publique, un sujet du scandale Stavisky. M. Petitjean a fourni, à ce sujet, des explications qui équivalaient à un démenti. Nous avons signalé le fait en son temps. Voici que l'affaire rebondit avec la découverte et le contrôle des chèques de l'escroc. Le nom de M. Petitjean se trouve en toutes lettres, sur le chèque numéro 600.257 du 13 avril 1933. On y lit en effet: Débit par chèque M. Robert Petitjean, 63, rue des Deux-Eglises, Bruxelles. Francs belges: 184.300 francs.

Le chèque numéro 209.200 du 29 juin 1932 porte: de M. R. Petitjean: 13.500 fr. 11 y a aussi le chèque G. 418.730 — 13 juin 1933: 7.200 francs; le chèque 935.191, du 19 juillet 1933, 10.000 francs; le chèque 42.541 — 7<sup>e</sup> du 1<sup>er</sup> juillet 1931, au nom du Trust franco-belge.

Dans quelles conditions, ces chèques ont-ils été émis et par quelles causes? Le bénéficiaire s'en expliquera. Le bureau du Sénat et son parti politique et le Conseil de l'Ordre des avocats ont droit à des explications que M. Petitjean ne se refusera pas à fournir. Etant donné la haute situation politique qu'a occupée et qu'occupe encore M. Petitjean, le Parlement se presse de désintéresser du fait. Son silence desservirait l'ancien ministre de l'Instruction publique. Il ne faut point que l'on puisse soupçonner que des hommes politiques belges aient pu tremper dans le scandale Stavisky. On sait que l'escroc a tenté d'arriver dans plusieurs affaires belges et qu'il a fait chez nous des dupes et des victimes. Son silence n'aurait pas cela de bon et qu'il n'ait trouvé aucun complice.

Des éclaircissements sont donc attendus. Le monde parlementaire n'a pas bonne presse aujourd'hui. Les critiques sont vives contre ses agissements. Le déficit de 500 millions approuvé deux mois et demi à peine après la vote du budget en décembre, souligne des erreurs d'appréciation et de prévision qui ne sont pas précisément des indices réconfortants. On se plaint du manque de véritables compétences dans le monde politique. Il ne faudrait pas que l'affaire Stavisky vint encore alourdir cette situation. C'est pourquoi on réclame la lumière sur le cas de M. Petitjean.

Dans une lettre récente publiée, celui-ci déclare:

« Le chèque de 7000 francs à mon ordre constitue la couverture de frais de publication, d'assemblée générale extraordinaire, des frais notariés et d'insertion au Moniteur de la liquidation du Trust Foncier Belge.

« Le chèque de 184.300 francs belges n'est pas un chèque Alexandre, c'est un chèque émis par le Crédit Lyonnais à mon ordre destiné au règlement d'un compte à tiers qui n'a aucun rapport avec aucune des affaires d'Alexandre Stavisky.

« Et M. Petitjean ajoute:

« Aucun de ces chèques ne comporte ni honoraires personnels, ni aucun paiement personnel, à quelque titre et pour quelque cause que ce soit.

« Je n'ai jamais été invité par personne à donner ma démission de sénateur, et n'ayant aucun reproche à me faire, j'y songe moins que jamais.

« La gauche libérale du Sénat et de la Chambre a tenu jeudi après-midi une longue réunion au cours de laquelle elle a constitué un jury d'honneur pour entendre M. Petitjean. »

## L'ENQUÊTE SUR LA CATASTROPHE DE LAGNY



A propos des interpellations à la Chambre sur la catastrophe de Lagny (lire le compte rendu d'autre part), M. Flamin a voulu se documenter sur place. Les ingénieurs du contrôle étaient présents pour lui fournir les explications relatives aux circonstances de la collision et ses conséquences.

ENTOURÉ DES INGÉNIEURS DE LA COMPAGNIE, M. FLAMIN (levant la tête), EXAMINE LE SIGNAL. (Photo N.Y.T.)

## A LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'AFFAIRE STAVISKY

Paris, 15 mars. — La séance est ouverte à 15 heures, sous la présidence de M. Guernin.

M. Julien, ancien directeur de la Sûreté générale, est appelé à témoigner. Le président demande un témoin d'expliquer dans quelles conditions l'interdiction de foner prononcée contre Stavisky a été levée.

— Nous désirons, dit-il, être renseignés sur un fait précis. Vous avez retiré ses droits à Stavisky le 25 mars. Six jours après Stavisky demanda audience à M. Mittelhauser, qui l'écoula. Au mois de mai, une intervention se produisit auprès de la direction. Vous consultâtes M. Mittelhauser: quel vous donne avis défavorable. Quel temps après, l'interdiction est cependant rendue à Stavisky. Qu'est-ce qui est passé?

— Je n'ai jamais donné l'ordre à Mittelhauser d'autoriser à nouveau Stavisky à jouer. Pendant le temps où je suis resté à la Sûreté générale, il y a eu, en effet, des démarches en son faveur. J'ai reçu M. Dubarry deux ou trois fois. Il me demanda de revenir sur ma décision. J'ai refusé.

« M. Mahieu me dit un jour que j'avais peut-être pris des mesures bien rigoureuses pour Stavisky. Il est interdit de feu depuis trois mois, la sanction est peut-être suffisante, me dit M. Mahieu. Je lui répondis que je n'étais pas de cet avis. En sortant du cabinet de M. Mahieu, je trouvai Mittelhauser, à qui je racontai notre entretien. Mittelhauser fut en proie de protestation. Je lui dis: « Préparez-moi un papier à ce sujet, le fera signer au ministre. »

« M. Mittelhauser me ramena ce papier et c'est sur ce note que M. Mahieu écrivit les mots: « D'accord. »

« C'est cette note qui m'a servi de regard à l'interdiction de jouer, puis je le mis dans mon tiroir. Je pensais: « On verra bien ». Le temps a passé, un autre ministre est venu à la